

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE OYRE SEANCE du LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

N°2020-57

L'an deux mille vingt et le lundi deux novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 26 octobre 2020

Date d'Affichage: 26 octobre 2020

PRESENTS: Mesdames Valérie BRISSEAU, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Géry WIBAUX.

ABSENTS EXCUSES: Mme Christelle BEGEAULT, donne pouvoir à Mme Florence GUILLEMOTO M. Yoane MARTINIERE, donne pouvoir à M. Tony GRENET

SECRÉTAIRE: Mme Nathalie FILLATRE

Nombre de membres afférents au CM: 15

Qui ont pris part à la délibération : 13 + 2 pouvoirs

Objet de la délibération : 2020-57 Nomination d'un membre à la commission d'évaluation des transferts de charges de Gd Chatellerault

Monsieur le maire explique que conformément à la délibération n° 7 du 22 juillet 2020 du conseil communautaire de Grand Chatellerault, concernant la commission d'évaluation des transferts de charges, le conseil municipal doit désigner un membre afin de représenter la commune.

Monsieur le Maire propose sa candidature.

APRÈS EXPOSÉ ET DELIBERATION, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

> ACCEPTE la nomination de Monsieur Géry WIBAUX à compter du 2 novembre 2020.

Au Registre sont les signatures, Pour Copie conforme, En Mairie, le 3 novembre 2020

Le Maire,

Géry WIBAUX

